

Compte-rendu du conseil municipal du 10-01-2017

L'an deux mil dix-sept le dix janvier à vingt heures le conseil municipal de la commune de Lavoux (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Maguy LUMINEAU, Maire.

Date de la convocation : 5 janvier 2017.

PRESENTS Mesdames : Maguy LUMINEAU, Jocelyne BOUTIN, Nadine MENCIAIRE, Florence LEPAGE.

Messieurs : Stéphane GARNAUD, Michel CHARRON, Didier ROUET, Bruno TESSITORI, Dominique BOISARD, Jean-François MORILLON, Jérôme CAMUS.

ABSENTES-EXCUSÉES : Mireille MASPEYROT (donne pouvoir à Maguy LUMINEAU), Florence COULOT, Cécile DIONNET, Sandra GELY.

A été élue secrétaire Florence LEPAGE

Nombre de conseillers en exercice : 15 Présents : 11 Votants : 12

SIVOS : MODIFICATION DES STATUTS

Madame le Maire informe le conseil que durant la dernière réunion du SIVOS, le 4 janvier 2017, il a été voté la modification partielle des statuts du SIVOS la Chapelle-Moulière - Lavoux - Liniers

Proposition du comité du SIVOS :

Article 5 :

En application des articles L 5212-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la contribution des collectivités associées aux dépenses d'investissement et de fonctionnement du Syndicat est répartie sur la base des 3 critères de chacune des communes et calculée en pourcentage comme suit :

Population DGF : 20 % Potentiel financier : 20 % Nombre d'enfants scolarisés : 60 %

Et concernant les bâtiments, modification de l'**article 2** comme suit :

La construction et l'aménagement des locaux qui se révéleraient nécessaires pour le bon fonctionnement du regroupement pédagogique ainsi que l'entretien des locaux existants.

Après en avoir délibéré, le conseil

APPROUVE les modifications ci-dessus.

L'an deux mil dix-sept le trente et un janvier à vingt heures le conseil municipal de la commune de Lavoux (Vienne) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Madame Maguy LUMINEAU, Maire.

Date de la convocation : 25 janvier 2017.

PRESENTS Mesdames : Maguy LUMINEAU, Jocelyne BOUTIN, Mireille MASPEYROT, Florence COULOT, Sandra GELY.

Messieurs : Stéphane GARNAUD, Michel CHARRON, Didier ROUET, Dominique BOISARD, Jean-François MORILLON.

ABSENTS-EXCUSÉS : Nadine MENCIERE, Bruno TESSITORI (donne pouvoir à Didier ROUET), Jérôme CAMUS (donne pouvoir à Maguy LUMINEAU), Florence LEPAGE (donne pouvoir à Michel CHARRON), Cécile DIONNET.

A été élue secrétaire Sandra GELY

Nombre de conseillers en exercice : 15

Présents : 10

Pouvoirs : 3

ÉLABORATION DU DOCUMENT D'URBANISME DE LAVOUX

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu le code de l'urbanisme, notamment les articles L.153-9, L.153-11 et suivants et R153-1 à R153-10

Vu l'arrêté préfectoral n°2016-D2-B1-036 portant création au 1^{er} janvier 2017 de Grand Poitiers Communauté d'agglomération, établissement public à fiscalité propre issu de la fusion de la communauté d'agglomération Grand Poitiers avec les communautés de communes du Pays Mélusin, du Val Vert du Clain, de Vienne et Moulière et de l'extension aux communes de Chauvigny, Jardres, La Puyre et Sainte Radegonde.

Vu le Plan d'Occupation des Sols (POS) approuvé le 27 février 1987

Vu la délibération n°055/2014 du 20 juin 2014 prescrivant l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), précisant les objectifs poursuivis par cette élaboration et fixant les modalités de concertation.

Vu la délibération n° 032/2016 du 18 octobre 2016 relative au débat sur les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) définies dans le cadre de la procédure d'élaboration du PLU de la commune.

Vu la délibération n°032/2016 du 20 décembre 2016 relative à l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme

Considérant le courrier de M le Président de Grand Poitiers Communauté d'Agglomération du 19 janvier 2017

Conformément à l'article L.153-9 du code de l'urbanisme, Grand Poitiers Communauté d'agglomération, en tant qu'établissement public de coopération intercommunale compétent peut décider, après accord de la commune concernée, d'achever toute procédure d'élaboration d'un plan local d'urbanisme engagée avant la date de sa création.

Par courrier, M le Président de Grand Poitiers Communauté d'agglomération a sollicité l'accord du Conseil Municipal pour que la procédure d'élaboration du PLU communal soit achevée par Grand Poitiers Communauté d'agglomération, compétent en matière de Plan Local d'Urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu et de carte communale sur son territoire. Dès lors, Grand Poitiers Communauté d'agglomération se substitue de plein droit à la commune dans tous les actes et délibérations afférents à la procédure engagée.

La procédure d'élaboration du PLU a été engagée par délibération du Conseil Municipal du 20 juin 2014.

Les travaux et réflexions conduits ont permis d'arrêter le projet de PLU par délibération du 20 décembre 2016.

La procédure nécessite de recueillir l'avis des personnes publiques associées et de réaliser une enquête publique préalablement à l'approbation du PLU.

Afin de terminer la procédure d'élaboration du PLU communal, le Conseil Municipal :

Contre : 0

Abstentions : 4

Pour : 9

- donne son accord pour que Grand Poitiers Communauté d'agglomération poursuive la procédure d'élaboration du PLU communal. En ce sens, le Conseil Communautaire et le

Président se substituent de plein droit au Conseil Municipal et au Maire dans toutes les délibérations et les actes restant à prendre dans le cadre de la présente procédure

- sollicite Grand Poitiers Communauté d'agglomération afin qu'elle donne suite à cet accord.

CONTRAT DE VÉRIFICATION, D'ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Madame le Maire rappelle qu'il est nécessaire de faire vérifier régulièrement les équipements incendie sur le territoire de la commune.

2 propositions ont été faites pour cette vérification : Eaux de Vienne – Siveer et FORMAT INCENDIE

Après en avoir délibéré, le conseil, à l'unanimité,
Accepte le contrat de maintenance des hydrants avec FORMAT INCENDIE.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES DE GRAND POITIERS

COMMUNE DE LAVOUX

Commissions GRAND POITIERS Délégués de la commune de LAVOUX	Titulaires	Suppléants
1) Commission générale et des finances , chargée d'examiner tous les sujets liés aux finances, personnels et d'administration générale, crématorium, service d'incendie et de secours (SDIS), informatique, parc de véhicules, communication, ERP.	Maguy LUMINEAU maguy.lumineau@orange.fr	Stéphane GARNAUD garnaud.stephane@neuf.fr
2) Commission Attractivité , compétente pour les ZAE, les actions de développement économique, le commerce, la promotion du tourisme, l'enseignement supérieur et la recherche, l'emploi, l'insertion, le développement numérique du territoire.	Mireille MASPEYROT mireille.maspeyrot@orange.fr	Sandra GELY shahd.gely@hotmail.fr

3) Commission aménagement de l'espace communautaire, et équilibre social de l'habitat compétente pour le SCOT, les PLU, réserves foncières, les opérations d'aménagement d'intérêt communautaire, l'équilibre social de l'habitat, PLH, politique du logement, OPAH.	Didier ROUET didier.rouet@cegetel.net	Michel CHARRON michel.charron1@free.fr
4) Commission mobilité, compétente pour les transports sur l'ensemble du territoire (urbains et non urbains), le plan de déplacement urbain, et les parcs et aires de stationnement et les bornes de recharge des véhicules électriques.	Stéphane GARNAUD garnaud.stephane@neuf.fr	Michel CHARRON michel.charron1@free.fr
5) Commission développement des territoires, solidarités, proximité ; compétente en matière de développement rural et de politique de la ville avec les dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local, de développement rural, les aires d'accueil des gens du voyage, les dispositifs locaux de prévention de la délinquance et les programmes d'action définis dans le contrat de ville, l'action sociale d'intérêt communautaire.	Nadine MENCIERE nadine.menciere@gmail.com	Florence LEPAGE addobbo-homestaging@orange.fr
6) Commission voirie, compétente pour l'ensemble de la voirie communautaire ainsi que pour la signalisation, l'éclairage public, les concessions de distribution d'électricité et de gaz.	Jean-François MORILLON jfmorillon@jaunay-clan.fr	Stéphane GARNAUD garnaud.stephane@neuf.fr
7) Commission eau et assainissement et défense extérieure contre l'incendie ; (DECI).	Michel CHARRON michel.charron1@free.fr	Didier ROUET didier.rouet@cegetel.net

8) Commission transition énergétique, environnementale compétente pour la contribution à la transition énergétique, les réseaux de chaleur et de froid urbains, la collecte et le traitement des déchets ménagers et assimilés, la lutte contre la pollution de l'air, la lutte contre les nuisances sonores, le soutien aux actions de maîtrise de demande d'énergie puis en 2018 la Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI), la fourrière pour animaux errants, l'agenda 21 et le développement durable, ainsi que pour les bâtiments.	Michel CHARRON michel.charron1@free.fr	Jocelyne BOUTIN pablo.pjcp@wanadoo.fr
9) Commission culture, animation et mise en valeur du patrimoine compétente pour les équipements culturels d'intérêt communautaire et les actions culturelles ainsi que pour les actions de sauvegarde, de mise en valeur et d'animation du patrimoine historique.	Didier ROUET didier.rouet@cegetel.net	Dominique BOISARD dominique.boisard9@orange.fr
10) Commission sport, compétente pour les équipements sportifs d'intérêt communautaire ainsi que pour les actions de développement et de soutien au sport.	Bruno TESSITORI tessitorisylvie@orange.fr	Jean-François MORILLON jfmorillon@jaunay-marigny.fr

	Titulaire	Suppléant
Syndicat mixte Eaux de Vienne	Michel CHARRON	Didier ROUET
Syndicat ENERGIE VIENNE	Dominique BOISARD	Stéphane GARNAUD
Commission des Impôts	Maguy LUMINEAU	Stéphane GARNAUD
Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges CLETC	Maguy LUMINEAU	Michel CHARRON

